

DEC190706DR01

Décision portant délégation de signature au sein de la délégation Île-de-France Villejuif pour la certification du service fait

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse Lefort, déléguée régionale pour la circonscription Île-de-France Villejuif ;

Vu la décision DEC180016DAJ du 18 janvier 2018 portant nomination de Monsieur Sylvain-Karl Gosselet aux fonctions d'adjoint à la déléguée régionale de la circonscription Île-de-France Villejuif ;

Vu la décision DEC181066DR01 du 18 janvier 2018 portant délégation de signature à Monsieur Sylvain-Karl Gosselet, adjoint à la déléguée régionale, en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Clarisse Lefort, déléguée régionale pour la circonscription Île-de-France Villejuif (OS) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Clarisse Lefort, déléguée régionale pour la circonscription Île-de-France, et de Monsieur Sylvain-Karl Gosselet, adjoint à la déléguée régionale de la circonscription Île-de-France Villejuif, délégation est donnée à Madame Cécile Ayed, responsable du Pôle de Soutien aux Unités (PSU) du service financier et comptable de la Délégation Île-de-France Villejuif, à l'effet de signer les actes relevant de la certification du service fait des laboratoires du Pôle de Soutien aux Unités de la DR01 et des laboratoires transférés et fermés.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégant et/ou de délégataire.



Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 19 février 2019

La déléguée régionale

Clarisse Lefort